



CONTACT PRESSE :

Eric Tirelli : 01 53 10 21 97 / 06 12 47 13 02

Voyageurs du Monde s'applique volontairement une taxe CO₂

Voyageurs du Monde lance une contribution systématique à la réduction des émissions de CO₂ sur tous les voyages de ses clients (Voyageurs du Monde compense déjà ses voyages professionnels à 100 %).

Voyageurs du Monde a été l'un des premiers voyageurs à proposer dès janvier 2007 la compensation volontaire du coût environnemental des trajets en avion à tous ses clients.

Aujourd'hui, Voyageurs du Monde a décidé d'intégrer dans le coût global de ses voyages, le coût environnemental d'1/4 de tonne d'équivalent CO₂ sur un itinéraire aérien et terrestre court courrier et d'1/2 tonne d'équivalent CO₂ pour le reste du monde. **Cela représente au global et pour tous les voyages en individuels, 20% du total des émissions de CO₂ des voyages vendus par Voyageurs du Monde.**

Nous appliquons et anticipons ainsi, de manière volontaire, les objectifs proposés par le plan climat de l'Union Européenne (20% de réduction des émissions de GES d'ici à 2020).

Cette contribution sera utilisée dans sa totalité dans le cadre d'un **projet de reforestation à Madagascar ou au Cambodge** mené par un grand professionnel forestier et opérationnel en 2009.

3 QUESTIONS à Jean-François Rial

1/ Après un peu plus d'un an d'application, quels ont été les résultats de la compensation volontaire proposée systématiquement à vos clients ?

Clairement, c'est un échec. Au moins au niveau de la contribution réelle. Nos clients se sont dits particulièrement intéressés par le fait que cette compensation leur soit proposée, notre partenaire CO₂ solidaire a connu un réel accroissement du nombre de visiteurs sur son site, mais lorsqu'il s'agit de payer réellement le coût du CO₂ émis par son voyage, moins de 1% de nos clients l'a fait. C'est la raison pour laquelle nous avons aujourd'hui décidé d'aller plus loin en imposant la compensation d'1/2 tonne de CO₂ par voyageur.

2/ Pourquoi avoir choisi ce chiffre d'1/2 tonne de CO₂ compensée par voyage ?

En moyenne, un voyageur qui passe par Voyageurs du Monde va émettre pour son voyage 2 tonnes de CO₂. En compensant automatiquement 1/2 tonne, sauf pour les voyages en Europe ou au Maroc pour lesquels une compensation d'1/4 de tonne suffit, nous nous situons donc largement dans les objectifs de réduction des émissions préconisés par la Commission Européenne. En effet, la C.E. propose une réduction de 20% pour l'industrie aérienne d'ici à 2020.

En ce qui concerne l'activité propre de Voyageurs du Monde, nous allons au-delà et nous compensons la totalité de nos déplacements, mais si nous incitons nos clients à en faire de même, nous ne pouvons le leur imposer.

3/ Ne craignez-vous pas que cette communication autour du CO₂ invite les gens à arrêter de voyager ?

Pas du tout au contraire. Le voyage va au-delà de l'émission de CO₂ heureusement et nous ne croyons pas aux tenants de la décroissance comme seule réponse aux problèmes écologiques actuels. Mais ce qui est certain, c'est que de plus en plus les citoyens vont avoir une comptabilité personnelle de leurs émissions de CO₂ et feront des arbitrages. Nous voulons agir dans cette prise de conscience et initier dès à présent des nouveaux réflexes parmi les voyageurs.